

Merci de nous signaler les infos pertinentes, en particulier appels à coms ou à contributions, colloques, offres de postes, bourses etc.

Ces infos sont répercutées soit par le courriel *gsrl-diffusion* (péréemption moins de 10 jours), soit par *GSRL Digest* envoyé une fois par semaine.

Les activités régulières de notre laboratoire sont par ailleurs consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>).

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Courriel : gsrl@cnrs.fr

A NOTER SUR NOS AGENDAS :

L'assemblée générale du GSRL

se déroulera le 13 juin 2019 toute la journée.

La convocation a été envoyée (rappel)

l'AG comprendra notamment le rapport moral, le rapport financier, les bilans et projets des programmes du GSRL, les bilans et projets des doctorants ainsi que des docteurs associés du GSRL, un point sur le déménagement au Campus Condorcet. Le partenariat international COFEPUB avec le Brésil sera par ailleurs évoqué par notre collègue Marcello Camurça, et nous aurons la chance de bénéficier de la visite d'une équipe combinée CNRS / EPHE qui viendra spécialement nous présenter les enjeux du montage de projets ERC.

#/ APPEL A CONTRIBUTION : « LA LAÏCITÉ DANS L'ESPACE FRANCOPHONE : UNE PROBLÉMATIQUE À PART ? » (*Revue internationale des francophonies*)

Calendrier

L'évaluation se fait sur la base de l'article complet.

1. Date limite d'envoi de l'article respectant les [recommandations aux auteurs](#) à

rif@univ-lyon3.fr : **25 novembre 2019.**

2. Retour des évaluations par les évaluateurs : 15 janvier 2020.
3. Réception du texte final : 15 mars 2020.
4. Possibilité d'un second tour d'évaluation : entre avril et juin 2020.
5. Publication du numéro spécial «La laïcité dans l'espace francophone: une

problématique à part ? » de *la Revue internationale des francophonies* : 15 juin 2020.

Numéro sous la direction de :

Albert LOURDE, Professeur de Droit public, Recteur honoraire de l'Université Senghor d'Alexandrie, Président honoraire du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie.

Füsün TÜRKMEN, Professeure de Relations internationales et Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'Université Galatasaray, Présidente du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie.

Comité scientifique

- • Didier BAISET, Histoire du droit, Professeur, Université Perpignan via Domitia, France.
- • André CABANIS, Histoire du droit, Professeur émérite, Université Toulouse 1 Capitole, France.
- • François DAVID, Science politique, Maître de conférences, Université Lyon 3 Jean Moulin, France.
- • Bernard DURAND, Histoire des institutions, Professeur émérite, Université Montpellier I, France.
- • Denis FADDA, Droit public, Professeur, Université Senghor d'Alexandrie, Égypte.

La laïcité, « singularité » ou « exception française », concept unique car intraduisible (Raynaud), contestée dès son origine au niveau du principe et de l'institutionnalisation, était pourtant considérée, depuis longtemps, objet de consensus et valeur acquise au sein de la société française sinon de la francosphère, jusqu'à ce qu'elle y fût confrontée à un défi de taille : l'émergence de l'Islam en tant que force spirituelle, référence identitaire, idéologie universelle, facteur politique et par la suite, sécuritaire. Depuis, sont ouverts au débat la définition de la laïcité, son contenu, son parcours, sa pertinence et ses diverses interprétations, aussi bien que

les solutions dont elle pourrait être porteuse face à cette problématique à enjeux multiples et qui s'universalise à toute allure.

Selon ses définitions encyclopédiques, la laïcité est « un système qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif et en particulier de l'organisation de l'enseignement » ou encore une « conception politique impliquant la séparation de la société civile et de la société religieuse, l'État n'exerçant aucun pouvoir religieux et les Églises aucun pouvoir politique ». C'est aussi une idéologie, porteuse de mobilisation sociale caractérisée par un soutien aux valeurs de la République et une lutte contre tous les obscurantismes religieux, notamment dans le système scolaire (Bréchon). Donc la laïcité est, par définition, une valeur universaliste et humaniste, positive et inclusive (affirmation des libertés individuelles et publiques) avant d'être négative (séparation des Églises et de l'État) ou exclusive (libre-pensée) (Burdy et Marcou).

Introduite par la Révolution française, raffermie sous la III^{ème} République, cristallisée par la loi de 1905 qui confirme la liberté de conscience et le principe de la séparation des Églises et de l'État, elle n'est pas pour autant que militante ou jacobine dans son aspect idéologique, vu une perméabilité historique conduisant à une « normalisation libérale » (Bouvet) qui constitue, selon les laïcs fervents, une longue série de concessions politiques à l'Église, sinon à la religion à commencer par le Concordat de 1801, continuant avec la loi Debré de 1959 et aboutissant à plusieurs autres ajustements d'ordre juridique plus récents (Fourest). Dans sa spécificité philosophico-juridique, son alternative directe est la philosophie libérale de la tolérance (Laborde) représentée par la pensée anglo-saxonne. En effet, tandis que la laïcité à la française est un processus public lié à la citoyenneté, le régime de tolérance est lié à l'individu. La première conception considère comme source de cette liberté, l'État, tandis que la seconde, la société civile. L'ascension progressive du libéralisme et l'apparition des sociétés multiculturelles dominées par l'identitaire, produits de la mondialisation, ont conduit à la critique libérale de tout concept politique. « La laïcité selon la loi 1905 » fait partie des cibles de ces critiques. Elle est, en effet, critiquée aussi bien par les théoriciens d'outre-Atlantique que certains en France-même, prônant une laïcité plus ouverte et libérale que celle, prédominante, qui reposerait sur une perspective trop rigide et stato-centrée (Baubérot).

Le débat a été ravivé dans les années récentes d'abord autour de l'immigration. Par ce biais, pointe à l'horizon une nouvelle dynamique qui s'imposera progressivement: l'Islam, culte jusqu'alors non reconnu par la loi. Une nouvelle grille conceptuelle viendra donc se poser sur celle, existante, du débat laïc en France et dans l'espace francophone musulman autrefois colonisé mais laissé en dehors des législations concernant la laïcité. Le deuxième enjeu de l'irruption de l'Islam dans l'horizon politique français après l'immigration, sera l'identité. Et, comme le souligne Bouvet, « l'entrée de l'Islam de plain-pied dans l'âge identitaire » se fera autour du port du voile par les femmes. L'affirmation de l'Islam identitaire, en raison de ce caractère immédiat de visibilité se trouve renforcée par le multiculturalisme normatif, lui-même produit de la mondialisation, et qui octroie à l'individu le libre choix de son identité personnelle. Ce choix se transformant le plus souvent dans la société libérale en revendication de droits (Kymlicka). L'affaire du voile qui va éclater en France en 1989, en est l'exemple. Cette politisation va s'accroître autour du troisième enjeu de la problématique de l'Islam, à savoir l'apparition du terrorisme « islamiste » ou intégriste au seuil du XXI^{ème} siècle. Cette transformation radicale de la contestation identitaire va changer la donne et l'Islam deviendra une question sécuritaire. Cette multiplicité d'enjeux caractérisant l'Islam politique d'aujourd'hui a un impact direct sur la laïcité en tant que concept philosophique, sociétal et juridique. Une solution proposée à ce défi de taille est d'organiser « l'Islam de France » et qui

pourrait « exprimer une doctrine musulmane compatible avec les valeurs républicaines » (El Karoui), c'est-à-dire dans le contexte plutôt qu'en dehors et/ou contre la laïcité à la française. La voie sera également ainsi ouverte à l'étude des différentes laïcités existant dans l'espace francophone. Au demeurant, l'Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F.) qui regroupe les pays membres de l'espace francophone autour d'un ensemble de valeurs (démocratie, État de droit...) et qui défend avec vigueur la diversité culturelle sous toutes ses formes reste étrangement muette à propos de la laïcité. Pourtant, la laïcité apparaît à beaucoup comme le moyen d'aménager et de favoriser l'inclusion de la diversité selon des variantes multiples. La Francophonie est aujourd'hui confrontée au défi de proposer un principe de laïcité approprié aux exigences et aux effets délétères de la mondialisation. En effet, si l'aire francophone possède une expérience tragique et ancienne des conflits liés notamment aux liens trop étroits entre religion et politique, elle dispose certainement aujourd'hui des références culturelles et politiques suffisantes pour inventer une laïcité de cohabitation qui pourrait d'ailleurs être utile dans d'autres aires culturelles du monde.

Compte tenu du contexte présenté ci-dessus, la *Revue internationale des francophonies* invite des contributions recouvrant :

- • Les aspects conceptuel, juridique, sociologique et politique de la laïcité à la française, y compris dans une perspective critique et/ou comparative par rapport au sécularisme;
- • L'état des lieux par rapport à la laïcité à travers les territoires francophones;
- • Des études de cas spécifiques;
- • La laïcité dans les relations internationales, ainsi que par rapport au droit international des droits de l'Homme;
- • Toute autre proposition en relation avec le sujet.

/ Offre de post-doctorat en histoire contemporaine 2019-2020 Projet ANR GlobalYouth

<https://globalyouth.hypotheses.org/>

Établissement et laboratoire d'accueil :

École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (www.ens.fr)

Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC), UMR8066 (www.ihmc.ens.fr)

Contexte :

Recruté-e par l'École normale supérieure, et placé-e sous la responsabilité du porteur de projet, le/la post-doctorant-e sera intégré-e à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine dans le cadre du projet ANR « A Global Youth in the Making : the 200,000 residents of the Cité internationale universitaire in 20th-Century Paris » (ANR-17-CE28-0005-01).

A propos du projet ANR : Ce projet est piloté par Guillaume Tronchet (ENS/IHMC) et financé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR). Il vise à appréhender sur le temps

long l'internationalisation de l'enseignement supérieur, dont les mobilités étudiantes constituent un indicateur de premier plan, en exploitant les dossiers individuels d'admission des milliers de résidents passés par la Cité internationale universitaire de Paris depuis les années 1920. L'objectif est notamment de constituer une base de données des profils et des trajectoires des étudiants en mobilité internationale, et de poursuivre les travaux autour de l'histoire de la Cité internationale. À court terme, les données récoltées permettront de mesurer dans quelle mesure les étudiants passés par la Cité constituent une "jeunesse globale" et ce qu'une expérience de vie au sein d'un campus international veut dire, autant que de mener une analyse de la stratégie française d'attractivité en matière de relations académiques et scientifiques internationales. À moyen terme, le projet vise à structurer une équipe scientifique sur l'histoire des circulations universitaires internationales, notamment dans la perspective d'un projet européen et pluridisciplinaire autour des mobilités étudiantes.

À propos de l'IHMC : L'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) est l'une des principales unités de recherche en France dans le champ de l'histoire moderne et contemporaine, placé sous les tutelles du CNRS, de l'ENS et de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'IHMC a pour vocation d'étudier dans le temps long les processus historiques qui ont construit depuis le XVe siècle le monde actuel, en particulier sous l'angle des circulations et des échanges et de l'élargissement constant des espaces reliés, en Europe et hors d'Europe. Dans cette perspective, l'IHMC a fait le choix de privilégier les approches d'histoire sociale au sens large, de prendre toujours en compte la dimension cognitive des processus historiques, enfin, d'adopter en priorité un point de vue transnational et interétatique.

Activités :

- Recherche en archives, numérisation, bibliographie, enquêtes orales
- Mise en place et alimentation du site Internet et de la base de données GlobalYouth
- Organisation des activités liées à la valorisation des résultats : séances de séminaires, journées d'études, colloques, expositions, publications, etc.
- Coordination administrative des activités liées au projet GlobalYouth en lien avec les services de l'ENS
- Participation aux bilans et comptes-rendus ANR
- Présence quotidienne exigée

Compétences/Expériences :

- Diplôme de doctorat en histoire contemporaine ou en sciences politiques
- Thématiques de recherche : histoire transnationale, histoire des migrations intellectuelles et scientifiques, histoire de l'enseignement supérieur, histoire des relations internationales
- Expérience impérative de mise en place et d'exploitation de bases de données dans des travaux ultérieurs
- Anglais courant
- Autonomie dans le travail et capacité au travail en équipe

Contrat :

- Type : CDD de 12 mois
- Quotité : 100%
- Début souhaité : 1er septembre 2019

- Rémunération : 2 200 euros nets

Les candidatures sont à adresser au plus tard jusqu'au 17 juin 2019 (minuit) à : guillaume.tronchet@ens.fr et gabrielle.chomentowski@ens.fr

Composition du dossier de candidature :

- Lettre de motivation (5 000 à 10 000 signes maximum)
- Curriculum vitae (3 pages maximum)
- Liste de publications
- Rapport de soutenance de thèse
- Noms et mails de deux répondants pouvant être contactés

Les candidat-e-s présélectionné-e-s pourront être convié-e-s à un entretien

/ POSTE MCF ECONOMIE à pourvoir pour la FASSE (Institut Catholique de Paris)

Fonctions :

Au sein de l'équipe des enseignants-chercheurs de la FASSE, le maître de conférences devra :

- - Enseigner en Licence et/ou en Master
- - Proposer des pédagogies innovantes dans une perspective interdisciplinaire

Le maître de conférences qui sera recruté assurera l'essentiel de son service au sein de la Licence en Sciences sociales, formation pluridisciplinaire reposant sur l'enseignement de la Science politique, de l'Economie et de la Sociologie. Mais il sera également mobilisé pour des cours concernant l'économie et la gestion des différents Masters de la faculté.

Des missions spécifiques pourront lui être proposées pour la mise en place de projets communs au sein de la faculté.

1. Procédure de candidature :

Le candidat adresse un dossier de candidature comprenant **avant le 15 juin 2019** le cachet de la poste faisant foi.

- - Une lettre motivant sa candidature
- - Un curriculum vitae comprenant la liste complète de ses publications, détaillant ses autres activités de recherche, son expérience de l'enseignement, ses activités d'administration et de responsabilités collectives
- - Deux ou trois publications

- - L'attestation de qualification par le CNU
- - Le diplôme de Doctorat

Le dossier de candidature est à adresser simultanément à :

Pr. Corinne VALASIK
Faculté de Sciences Sociales et Economique 21 rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06

Et par mail : doyen.fasse@icp.fr

Statut :

Contrat à durée indéterminée Temps plein

/ POSTE MCF SOCIOLOGIE à pourvoir pour la FASSE (Institut Catholique de Paris)

Fonctions :

Au sein de l'équipe des enseignants de la Fasse, la ou le maître de conférences devra :

- - Enseigner en Licence et Master
- - Proposer des pédagogies innovantes dans une perspective interdisciplinaire

Afin de favoriser le développement de partenariats, elle ou il pourra également enseigner dans d'autres Facultés et Instituts de l'ICP. Il sera membre de l'Unité de recherche « Religion, Culture et Société » EA 7403 de l'ICP et prendra dès lors part aux recherches menées au sein de l'un de ses 5 pôles. Un intérêt particulier en termes de recherche pour le champ de la migration et/ou des relations internationales sera un plus.

La ou le maître de conférences possède une expérience déjà confirmée de travail en équipe interdisciplinaire. Des missions spécifiques pourront lui être proposées pour la mise en place de projets communs au sein de la Faculté.

Profil du candidat :

- - Doctorat de l'université publique en sociologie
- - Qualification par le CNU
- - Bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir enseigner dans cette langue

Statut :

- Contrat à durée indéterminée - Temps plein

Procédure de candidature :

Le candidat adresse un dossier de candidature comprenant **avant le 15 juin 2019**, le cachet de la poste faisant foi.

- une lettre motivant sa candidature
- un curriculum vitæ comprenant la liste complète de ses publications, détaillant ses autres activités de recherche, son expérience de l'enseignement, ses activités d'administration et de responsabilités collective
- trois publications (il peut s'agir d'articles dans des revues scientifiques à comité de lecture, de chapitres d'ouvrages ou d'ouvrages). Une publication en anglais serait appréciée.
- l'attestation de qualification par le CNU
- le diplôme de doctorat et le rapport de soutenance

Le dossier de candidature est à adresser simultanément à : Pr. Corinne VALASIK
Faculté de Sciences Sociales et Economique
21 rue d'Assas

75270 Paris Cedex 06

Et par mail : doyen.fasse@icp.fr Statut :

Contrat à durée indéterminée Temps plein

/ Info Financement masters (de la part de P. Verschueren)

Partant du constat du manque d'accessibilité et de circulation des informations concernant les divers financements accessibles aux étudiant.e.s de master en sciences humaines et sociales, l'équipe du carnet Academia a conçu le projet **d'un wiki** visant à rassembler les informations concernant ces dispositifs – sur le modèle des divers wiki auditions.

Grâce à un premier apport historique (fourni en particulier par Claire Maligot), une première ébauche est accessible ici : <https://academia.hypotheses.org/financements-de-master> Ce message a pour objectif d'appeler aux bonnes volontés, afin d'enrichir ce document : sur le principe du wiki, cette page est participative, et tout le monde peut faire parvenir des informations qui y seront ajoutées. Bien cordialement,

Pierre Verschueren

Maître de conférences en histoire contemporaine (université de Franche-Comté)
Membre du Centre Lucien Febvre
Chercheur associé de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine
Chercheur associé à la chaire de Sociologie du travail créateur (Collège de France)